



## Life Long Learning TRANSVERSALIS

### Action 3 : Gestion des compétences

#### Activité 3.4 : Modèle de description en compétences transfrontalières des formations [1/2]

---

# Les étapes du rapprochement transfrontalier des formations et des compétences

**Frédéric BRAJOU**

Enseignant, Directeur du Service de Formation Continue et Alternance de  
l'Université de Perpignan Via Domitia



Universitat de Lleida

1

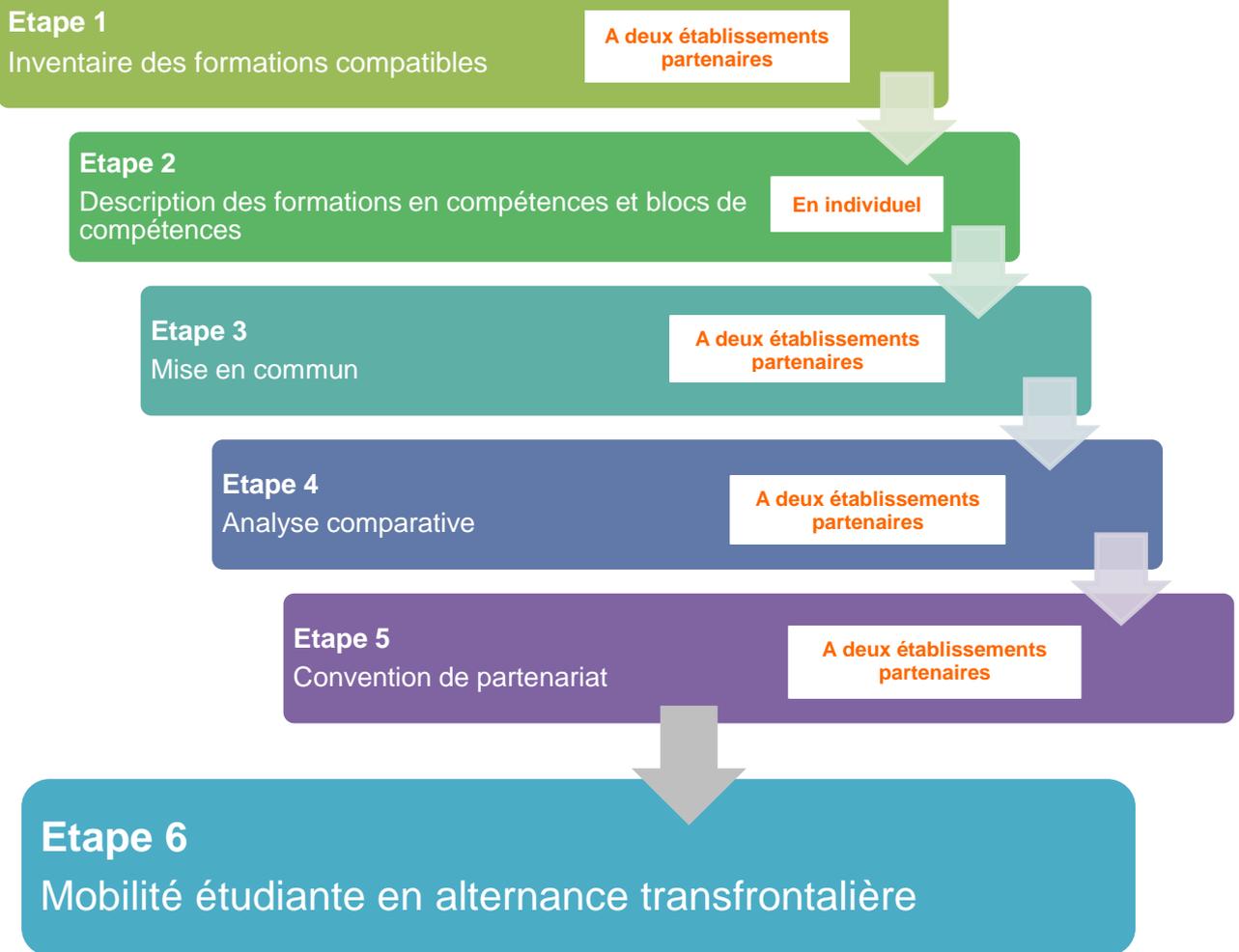




## Sommaire :

- Etape 1 : Inventaire des formations compatibles
- Etape 2 : Description des formations en compétences et blocs de compétences
- Etape 3 : Mise en commun
- Etape 4 : Analyse comparative
- Etape 5 : Convention de partenariat
- Etape 6 : Mobilité étudiante en alternance transfrontalière





Etapes	En individuel	A deux établissements partenaires	Quoi	Outil
Etape 1		X	Inventaire des formations compatibles	
Etape 2	X		Description des formations en compétences et blocs de compétences	Tableau Excel
Etape 3		X	Mise en commun avec identification des métiers, référentiels métiers, compétences communes et compétences complémentaires	Questionnaire
Etape 4		X	Analyse comparative	Tableau
Etape 5		X	Convention de partenariat	Document type à compléter interne aux établissements
Etape 6		X	Mobilité étudiante en alternance transfrontalière	



## Etape 1 : Inventaire des formations compatibles

Pour réaliser l'inventaire des formations compatibles, deux établissements de deux pays doivent définir un domaine d'étude en commun dans lequel ils détiennent respectivement des formations de niveau équivalent. Par exemple, si deux établissements d'enseignement supérieur souhaitent mettre en place une alternance transfrontalière dans le domaine du Tourisme et qu'ils ont tous les deux des Masters dans ce domaine, ils doivent identifier les formations correspondantes pouvant être potentiellement rapprochées.

## Etape 2 : Description des formations en compétences et blocs de compétences

Individuellement, chaque établissement d'enseignement supérieur décrit la formation identifiée à l'appui du tableau ci-dessous (« Tableau n°1 – Description de la formation ») : en blocs de compétences, compétences, référentiel métier, ... Pour se faire le responsable pédagogique s'appuie principalement sur la maquette de la formation.

Tableau n° 1 : Description de la formation

Formation							
Responsable pédagogique		NOM - Prénom					
Lieu de formation		Préciser le périmètre de recrutement de la formation (bassin-s d'emploi, département-s, région)					
Intitulé du bloc de compétences	Compétences visées	Modalités pédagogiques	Critères et modalités d'évaluation des compétences	Durée	ECTS	Lien avec la formation	
						Référentiel métier	Partenaires économiques
	Compétences à mobiliser : - une ou plusieurs par bloc - une compétence par ligne	Indiquer par compétence les modalités pédagogiques qui seront proposées	Points incontournables qui doivent être vérifiés pour affirmer que la compétence est acquise (un ou plusieurs critères par compétence)  Ces critères doivent être objectivables et quantifiables  Définir des critères d'évaluation : étude de cas, dossier, rapport, projet tutoré, mise en situation, rédaction d'un cahier des charges, QCM associé à une mise en situation, travaux pratiques, ...	Globale et/ou par compétence	Global et/ou par compétence	Identifier les référentiels métiers utilisés  Référentiel / Code métier : ROME, NSF, ou voir Code Europe	Identifier les secteurs / syndicats / branches pro de la formation



### Etape 3 : Mise en commun

Lorsque chaque établissement d'enseignement supérieur a renseigné son propre tableau, les équipes des deux établissements d'enseignement supérieur souhaitant mettre en place une alternance transfrontalière se réunissent pour comparer leurs formations, à l'appui de ces 2 tableaux. Pour la mise en commun, ils peuvent s'appuyer sur le déroulé de réunion ci-dessous (« Tableau n°2 : Questionnaire de mise en commun »).

Tableau n°2 : Questionnaire de mise en commun

**Réunion de mise en commun**

**Objectif :** créer des mobilités étudiantes type alternance transfrontalière entre 2 établissements partenaires LLL-T, par domaine et par « formations compatibles ».

**Participants :** référents LLL-T des 2 établissements et responsables pédagogiques des 2 établissements.

**Rappel :** chaque établissement a sa propre méthode de traduction en blocs de compétences, l'objectif n'est pas de retravailler sur les modèles propres des universités.

---

**Réunion du ..... à .....**  
**Participants :** .....

**Etablissement 1 – Formation :**  
**Etablissement 2 – Formation :**

**Etape 1 => Métiers visés**  
 A quels métiers forme votre formation ?

Etablissement 1	Etablissement 2

**Etape 2 => Référentiel d'activités**  
 Vous appuyez-vous sur un référentiel d'activité ? Si oui lequel ?

**Etape 3 => Compétences associées au métier**  
 Comment sont identifiées les compétences associées aux métiers ?  
 Vous appuyez-vous sur un référentiel métier ? Si oui lequel ?



**Etape 4 => Comment sont liés les différents référentiels (métiers/activités/compétences) avec les 5 référentiels :**

UE	Matières	Métiers	Activités	Compétences
Universités		Entreprises		

**Etape 5 => Travail sur les 2 tableaux de formation**

A partir des compétences visées (à partir du tableau n°1 - Description de la formation) :

- Identifier les compétences « Métiers - modules similaires »
- Identifier les compétences « Métiers - modules spécifiques et régionaux »
- Identifier les compétences « Mobilité transfrontalière » :

[Sur chacune de nos formations en transfrontalier, pour garantir à un futur employeur que le.la jeune est qualifié.e pour travailler dans cet espace transfrontalier : « Label LLL-Transversalis » ou « label transfrontalier »]

- « Connaissance de l'entreprise » FR – ESP – AND (réglementations, droit des salariés)
- « Langue étrangères – avec un prérequis niveau B2 » FR – ESP – CAT
- « Interculturalité »
- « Histoire du pays d'accueil »
- Si certains modules n'existent pas étudier comment les rajouter dans la plaquette de formation.

**Etape 6 => Accord Erasmus :** mobilisation des Responsables Pédagogiques pour engager les accords Erasmus à signer en anticipation à la mobilité.

**Etape 4 : Analyse comparative**

Le travail de synthèse et de mise en commun peut être synthétisé à l'appui du document ci-dessous (« Tableau n°3 : Analyse comparative »).

**Tableau n°3 : Analyse comparative**

Réunion du ..... à .....	
Participants : .....	
<b>Etablissement 1 :</b>	<b>Etablissement 2 :</b>
<b>Formation :</b>	<b>Formation :</b>



Universitat de Lleida



UNIVERSITAT D'ANDORRA





<b>Description en blocs de compétences :</b>	<b>Description en blocs de compétences :</b>
<b>Compétences « Métiers - modules similaires » :</b>	
<b>Compétences « Métiers - modules spécifiques et régionaux » :</b>	
<b>Compétences « Mobilité transfrontalière » :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Connaissance de l'entreprise » FR – ESP – AND (règlementations, droit des salariés) :</li> <li>- « Langue étrangères – avec un prérequis niveau B2 » FR – ESP – CAT :</li> <li>- « Interculturalité » :</li> <li>- « Histoire du pays d'accueil » :</li> </ul>	
Si certains modules n'existent pas étudier comment les rajouter dans la plaquette de formation.	
<b>Accord Erasmus entre les 2 établissements :</b>	

## Etape 5 : Convention de partenariat

Une convention de partenariat (accord, accord Erasmus, ...) peut ensuite être établie entre les deux établissements partenaires. Des modèles d'accords existent au sein des établissements – en général au sein des services de relations internationales. Plusieurs allers-retours sont nécessaires pour l'établissement de cet accord rédigé dans chaque langue du pays. Cette convention doit ensuite être validée au sein des instances de décision de l'établissement d'enseignement supérieure et être signée par son-sa Président-e.

## Etape 6 : Mobilité étudiante en alternance transfrontalière

La mobilité étudiante en alternance transfrontalière peut être effectuée. Pour se faire, il faut communiquer d'une part auprès des étudiants pouvant bénéficier du dispositif et d'autre part auprès des entreprises recrutant des alternants dans ce domaine.